

A. BATI DECO
Société par Actions Simplifiées Unipersonnelle
Au capital de 1.000 €
Siège social : 95 Avenue du Président Wilson
93100 Montreuil
805 042 983 RCS Bobigny

DECISION DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 1ER MARS 2026

L'an deux-mille vingt-six, le premier du mois de mars, à dix heures, Monsieur Amadeo FERNANDEZ GONZALEZ, associé unique et président de la Société " **A. BATI DECO**",

Après avoir exposé qu'il a établi et arrêté les comptes de l'exercice clos le **30 septembre 2025**

A pris les résolutions ci-après relatives a :

- **Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 30 septembre 2025 ;**
- **Et quitus au Président ;**
- **Affectation du résultat ;**
- **Pouvoirs en vue des formalités.**

PREMIERE RESOLUTION :

L'associé unique, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le **30 septembre 2025** tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

En conséquence, il donne au Président quitus entier et sans réserve de l'exécution de son mandat pour ledit exercice.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 30 septembre 2025, s'élevant à **525,86 €**, de la manière suivante :

- **Au compte « Report à nouveau »** **(525,86) €**

Après affectation de ce résultat, le compte « **Report à nouveau** » présentera un solde créditeur de **136 206,04 €**

Compte tenu de ce résultat, les capitaux propres de la société seraient de **137 306,04 €**

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES :



Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des impôts, les sommes distribuées à titre de dividendes pour les exercices précédents ont été les suivantes :

Revenus éligibles à l'abattement

<u>Exercices</u>	<u>Dividendes</u>
Année 2024	0 €
Année 2023	0 €
Année 2022	0 €

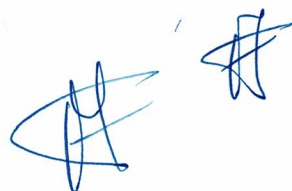
TROISIEME RESOLUTION :

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique, Président.

Le Président
Amadeo FERNANDEZ GONZALEZ



1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2025

Immatriculé obligatoire n° 53 A
du Code général des impôts

Désignation de l'entreprise SASU A. BATI DECO		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12		
Adresse de l'entreprise 95 avenue du Préalens WILSON 93100 MONTREUIL		Durée de l'exercice précédent* 12		
Numéro SIRET* 8 0 5 0 4 2 9 8 3 0 0 0 1 7		Néant ☐ *		
Exercice clos le 30/09/2025				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
			Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ	Capital souscrit non appelé (I)	AA		
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
		Frais de développement *	CX	CQ
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
		Fonds commercial (1)	AH	AI
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
		Terrains	AN	AO
		Constructions	AP	AQ
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Immobilisations en cours	AV	AW
		Avances et acomptes	AX	AY
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
		Autres participations	CU	CV
		Créances rattachées à des participations	BB	BC
		Autres titres immobilisés	BD	BE
		Prêts	BF	BG
		Autres immobilisations financières*	BH	BI
	TOTAL (II)		BJ	BK
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
		En cours de production de biens	BN	BO
		En cours de production de services	BP	BQ
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS
		Marchandises	BT	BU
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
		Autres créances (3)	BZ	CA
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	CG	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	
	TOTAL (III)	CJ	CK	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN		
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP	(3) Part à plus d'un an	
Clause de réserve de propriété : *			CR	
Stocks :			Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire simplifié (article 51 A
du Code général de l'impôt)

Désignation de l'entreprise SASU A. BAT DECO		Néant ☐	
		Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 1 000)	DA	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC	
	Réserve légale (3)	DD	100
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)	DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	
	Report à nouveau	DH	136 731
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(525)
	Subventions d'investissement	DJ	
Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	137 306
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM	
	Avances conditionnées	DN	
	TOTAL (II)	DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	
	Provisions pour charges	DQ	
	TOTAL (III)	DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS	
	Autres emprunts obligataires	DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	1 545
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 497
	Dettes fiscales et sociales	DY	99 182
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	
Compte régular.	Autres dettes	EA	
	Produits constatés d'avance (4)	EB	
	TOTAL (IV)	EC	102 226
	Ecart de conversion passif* (V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	239 532
RENVIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB	
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC	
		ID	
		IE	
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF	
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	102 226
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EII		

* Des explications concernant ces rubriques sont données dans la notice n° 2032

Certifié conforme
à l'original

[Signature]

[Signature]

Formulaire obligatoire annexé à la
Déclaration générale des impôts

Désignation de l'entreprise		SASU A. BATI DECO		Néant ☐		
		Exercice N				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB	FC	
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF	
		FG	168 902	FH	FI	168 902
		FJ	168 902	FK	FL	168 902
	Chiffres d'affaires nets *					
	Production stockée*				FM	
	Production immobilisée*				FN	
	Subventions d'exploitation				FO	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP	
	Autres produits (1) (11)				FQ	1
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	168 903
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	
	Variation de stock (marchandises)*				FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW	132 667
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	2 746
	Salaires et traitements*				FY	23 310
	Charges sociales (10)				FZ	10 693
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements (14) - dotations aux provisions*			GA	
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	12	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(525)
opérations en courant	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
Total des produits financiers (V)					GP	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
Total des charges financières (VI)					GU	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(525)

(RENOVOIS : voir tableau n° 2052) * Des explications concernant cette technique sont données dans la notice n° 2052

[illegible]

Certifié conforme
à l'original

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU A. BATI DECO

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2025, dont le total est de 239 532 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 526 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2024 au 30/09/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 30/09/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 5 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	354			354
Immobilisations incorporelles	354			354
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	728			728
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 541			3 541
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	4 269			4 269
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	46			46
Immobilisations financières	46			46
ACTIF IMMOBILISE	4 669			4 669

Notes sur le bilan*Amortissements des immobilisations*

	Au début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	354			354
Immobilisations incorporelles	354			354
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	728			728
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	3 541			3 541
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	4 269			4 269
ACTIF IMMOBILISE	4 623			4 623



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

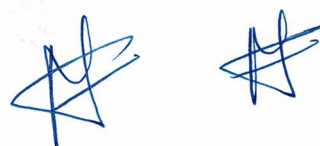
Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 214 644 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<i>Créances de l'actif immobilisé :</i>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	46		46
<i>Créances de l'actif circulant :</i>			
Créances Clients et Comptes rattachés	129 539	129 539	
Autres	85 060	85 060	
Capital souscrit – appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	214 644	214 598	46
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 1 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 2,00 euros.



Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 102 226 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
– à 1 an au maximum à l'origine				
– à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 497	1 497		
Dettes fiscales et sociales	88 286	88 286		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	12 442	12 442		
Produits constatés d'avance				
Total	102 226	102 226		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	12 442			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs – fact. non parvenues	1 402
Total	1 402

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Total			

Notes sur le bilan*Produits constatés d'avance*

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Total			

 , 

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	168 902		168 902
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	168 902		168 902

